

PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ART ET DE DESIGN

OBJECTIF

Favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux Ecoles supérieures d'art et de design pour des jeunes issus d'établissements de l'éducation prioritaire, qui manifestent ouvertement le désir de poursuivre, au-delà du Baccalauréat, des études artistiques.

CONTEXTE HISTORIQUE

Le programme Egalité des Chances en Ecole d'art a été créé en 2007.

En 2016-2017, le programme Egalité des Chances en Ecole d'art et de design est entièrement refondu : 9 nouvelles Ecoles partenaires sont sélectionnées suite à un appel à candidature national. Les lycéens accompagnés sont issus de l'ensemble du territoire, et non plus seulement franciliens, et le contenu et le déroulé du programme sont entièrement revus. Suite à une réflexion commune du ministère de la Culture et de la Fondation Culture & Diversité, il a été décidé d'étendre le programme dès la rentrée 2017 afin de renforcer l'orientation et le parcours des élèves issus de milieux modestes vers ces disciplines.

ECOLES ET LYCEES PARTENAIRES

Suite à un appel à candidatures, 9 Ecoles d'art et de design sont devenues partenaires du Programme en 2016 : l'Ecole Nationale Supérieure d'Art Villa Arson Nice ; l'Ecole Supérieure d'Art et de Design d'Orléans (Esad Orléans) ; l'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (EESAB) ; l'Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy (Ensad Nancy) ; l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes (Esban) ; l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Paris Cergy (Ensapc) ; l'Ecole Supérieure d'Art et de Design Le Havre-Rouen (ESADHaR) ; l'Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM) ; l'Ecole Supérieure d'Art et de Design de Saint-Etienne (ESADSE) ; la Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR). En 2017, 8 nouvelles Ecoles sont devenues partenaires, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, l'Ecole supérieure d'art et de design de Marseille-Méditerranée, l'Ecole nationale supérieure d'art de Limoges, l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs, l'ENSCI - Les Ateliers, l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges, et l'Ecole supérieure d'arts & médias Caen-Cherbourg. En 2018, deux nouvelles Ecoles rejoignent le programme, portant ainsi à 19 le nombre total d'Ecoles partenaires : l'ESA Pyrénées et l'ESAD Grenoble-Valence.

En lien avec le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, chaque Ecole noue un partenariat avec deux lycées dans sa zone géographique qui relèvent de l'éducation prioritaire et disposent d'options ou filières artistiques.

ETAPE 1 : SEANCES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

- Au mois de mai de l'année de Première, ou en septembre de l'année de Terminale
- Chaque Ecole intervient dans chacun de ses deux lycées partenaires, afin de présenter les études en école supérieure d'art et de design, ses spécificités, les débouchés professionnels, et le Programme Egalité des Chances.

ETAPE 1BIS : SEANCES DE DECOUVERTE EN ECOLE D'ART ET DE DESIGN

- Les élèves les plus motivés, ayant le profil et la volonté de poursuivre leurs études supérieures en Ecole d'art et de design, sont repérés au sein des lycées partenaires par les professeurs d'arts plastiques ou d'arts appliqués pour participer aux séances de découverte.
- Deux ou trois séances entre octobre et décembre de l'année de Terminale : visite de l'Ecole, visite d'exposition, rencontre avec des professionnels.

ETAPE 2 : STAGE EGALITE DES CHANCES

- Candidatures : dossiers provenant des élèves des lycées partenaires
- Jury : Fondation Culture & Diversité, ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse – ministère de la Culture – représentants des Ecoles d'art et de design partenaires – sélection, après étude de leurs dossiers, une trentaine d'élèves participent au Stage en février.
- Le programme pédagogique a été organisé entre des matinées de visites et de cours théoriques, et des après-midis dédiés à des ateliers de pratiques artistiques. Le dernier jour était consacré à l'accrochage des travaux et à des entretiens d'orientation.

ETAPES 3 ET 4 : ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

Accompagnement logistique et financier : prise en charge des frais d'inscription aux concours pour deux Ecoles partenaires, prise en charge du transport des élèves pendant les concours jusqu'à 150 € ; aide financière et logistique pour les élèves boursiers : bourse d'aide à l'achat de matériel, bourse d'aide au logement et propositions de logement. Accompagnement à l'ouverture culturelle : sorties Réseau, partenariat Artistik Rezo. Accompagnement à l'insertion professionnelle : offres d'emploi et de stages, diffusion des créations, parrainages.

ETAPE 5 : ENGAGEMENT

Cette dernière étape permet aux anciens élèves du programme de se mobiliser bénévolement pour donner de leur temps afin d'accompagner les plus jeunes élèves de la Fondation Culture & Diversité dans leurs études et dans leur insertion professionnelle.